

Voici en quels termes M. Eugène Vuilliot annonce et recommande cette brochure (in 8°):

« Ni le large extrait que nous avons cité du nouvel écrit du comte Albert de Mun intitulé : *Les Congrégations religieuses devant la Chambre*, ni même les vingt-deux pages publiées par le *Correspondant*, ne donnent une complète idée de cette œuvre de combat où la raison, la justice, le patriotisme et la foi parlent avec tant de force et d'élévation. C'est un chef-d'œuvre, cette vibrante brochure de quatre-vingt-cinq pages. Elle comprend onze paragraphes ou chapitres dont voici les divisions :

« I. La procédure contre les congrégations. — II. Les services rendus par les congrégations religieuses dans les colonies françaises et à l'étranger. — III. Les services rendus en France : les avis des conseils municipaux et ceux des préfets. — IV. La suppression de l'enseignement chrétien. — V. Comment on prétend le remplacer : la morale indépendante selon MM. Combes, Carnaud et Payot. — VI. La suppression des congrégations prédicantes. — VII. Le décret du 3 messidor an XII. — VIII. La loi de 1790. — IX. Le Concordat et les congrégations religieuses. — X. La liberté des cultes de 1795 à 1799. — XI. Conclusion.

« Tout ce programme est bien rempli.

« Non seulement, jamais le grand orateur catholique n'a été plus éloquent, mais jamais peut-être il n'a frappé aussi rudement l'adversaire... disons le mot vrai : l'ennemi. En le lisant, je me suis rappelé le conseil que lui donna un jour Louis Vuilliot. C'était en février 1876, M. de Mun portait encore l'épaulette. Louis Vuilliot, qui venait de l'entendre, lui écrivit :

« Vous avez fait un fort beau discours, mais on n'y voyait pas assez le sabre... Dégainez, sabrez, empoignez !... un coup de sabre donné à propos est une très belle aumône, une très grande charité. Beaucoup de pauvres ne demandent que cela et n'ont que cela à recevoir... »

« Un bon gendarme, ami de Joinville, voyant que les Sarraïns profitant du dimanche insultaient les chrétiens, dit à Joinville : « Mon ami, fonçons un peu sur cette chiennaille ! » « Cher monsieur, ne perdez pas de vue cette parole. Ne soyez pas un homme de grand mérite qui dit inutilement de bonnes